

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX  
(CCSPL)  
DU JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN 2023**

**1 - Identification de l'Autorité Organisatrice Unique des Mobilités**

**MARTINIQUE TRANSPORT**  
RUE GASTON DEFFERRE - CS 70473  
97256 FORT-DE-FRANCE

**2 – Ordre du jour**

**Point 1 :** Avis relatif au choix du mode de gestion du réseau de transport sur le secteur Sud au terme de la DSP actuelle

**Point 2 :** Avis relatif au choix du mode de gestion du réseau de transport maritime au terme de la DSP actuelle

**3 – Fonctionnement de la CCSPL**

Après le décompte des membres présentés et représentés effectué par le Président,

**Le quorum est atteint** (1/3 des membres présents ou représentés) :

NON

OUI

La CCSPL

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

**4 – ORDRE DU JOUR N°1 – Avis de la CCSPL relatif au choix du mode de gestion du réseau de transport sur le secteur Sud au terme de la DSP actuelle**

Les membres de la CCSPL font leurs les éléments présentés aux rapports suivants :

- Rapport sur la définition du service
- Rapport sur le mode de gestion

Les membres de la CCSPL sont invités à émettre un avis sur :

- La mise en place d'une concession à forfait de charge sur une durée de 6 ans comme mode de gestion du réseau transport sur le secteur Sud au terme de la DSP actuelle et pour les services présentés. Cette concession pourra permettre à Martinique Transport de garder la direction du service en veillant à la satisfaction des usagers, mais également de maintenir l'intérêt de son cocontractant par l'intermédiaire d'un mécanisme d'intéressement.

- Le périmètre de la future concession ne couvre que le transport urbain et interurbain. L'exploitation des lignes de transport scolaire seront exploitées par des opérateurs privés dans le cadre de marchés publics lancés par MARTINIQUE TRANSPORT dans le cadre du renouvellement global de ses marchés.

**Résultat des votes :**

Avis favorable	M. ZOBDA
	M. CHAMMAS
	M. MIRANDE
	M. MARIE-SAINTE
	Mme AMABLE POTIRON
Avis défavorable	Mme JEAN-PIERRE
	.....
	.....
	.....
	.....
Abstention	.....
	.....
	.....
	.....
	.....

**5 – ORDRE DU JOUR N°2 – Avis de la CCSPL relatif au choix du mode de gestion du réseau de transport maritime au terme de la DSP actuelle**

Les membres de la CCSPL font leurs les éléments présentés aux rapports suivants :

- Rapport sur la définition du service
- Rapport sur le mode de gestion

Les membres de la CCSPL sont invités à émettre un avis sur :

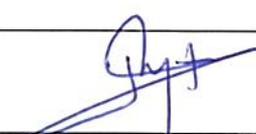
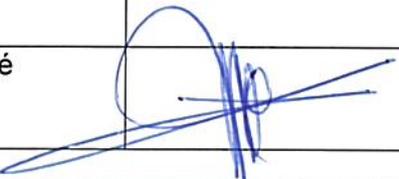
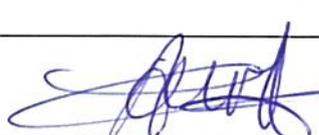
- La mise en place d'une concession à forfait de charge sur une durée de 8 ans comme mode de gestion du réseau transport Maritime au terme de la DSP actuelle et pour les services présentés. Cette concession pourra permettre à Martinique Transport de garder la direction du service en veillant à la satisfaction des usagers, mais également de maintenir l'intérêt de son cocontractant par l'intermédiaire d'un mécanisme d'intéressement.

**Résultat des votes :**

Avis favorable	M. ZOBDA
	M. CHAMMAS
	M. MIRANDE
	M. MARIE-SAINTE
	Mme AMABLE POTIRON
Avis défavorable	Mme JEAN-PIERRE
	.....
	.....
	.....
	.....
Abstention	.....
	.....
	.....
	.....
	.....

Les observations sont consignées au procès-verbal de relevé de conclusions établi conformément à l'article 9.6 du règlement intérieur de la CCSPL.

Le présent avis sera communiqué aux membres du Conseil d'Administration de Martinique Transport.

<b>Collège des élus</b>			
<b>Membres titulaires de la CCSPL</b>	<b>Signatures</b>	<b>Membres suppléants de la CCSPL</b>	<b>Signatures</b>
Monsieur David ZOBDA (Président)			
Monsieur Charles CHAMMAS		Monsieur Jean-Claude DUVERGER	
Monsieur Olivier MARIE-REINE		Monsieur Didier LAGUERRE	
Monsieur Danier MARIE-SAINTE		Monsieur Louis BOUTRIN	
Madame Chantal MAIGNAN		Monsieur Bruno Nestor AZEROT	
Monsieur Raphaël SEMINOR		Monsieur Luc CLEMENTE	
Monsieur José MIRANDE		Monsieur André LESUEUR	
<b>Collège des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux</b>			
<b>Membres titulaires de la CCSPL</b>	<b>Signatures</b>	<b>Nom et Prénom du représentant</b>	<b>Signatures</b>
Représentant de l'Association Départementale des Consommateurs de la Martinique (ADCM)			
Représentant de l'Association des Usagers des Transports de la Martinique (AUTM)		ARTABCE-POTIRON	
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)		JEAN-PIERRE Jacqueline	